Image not found or type unknown

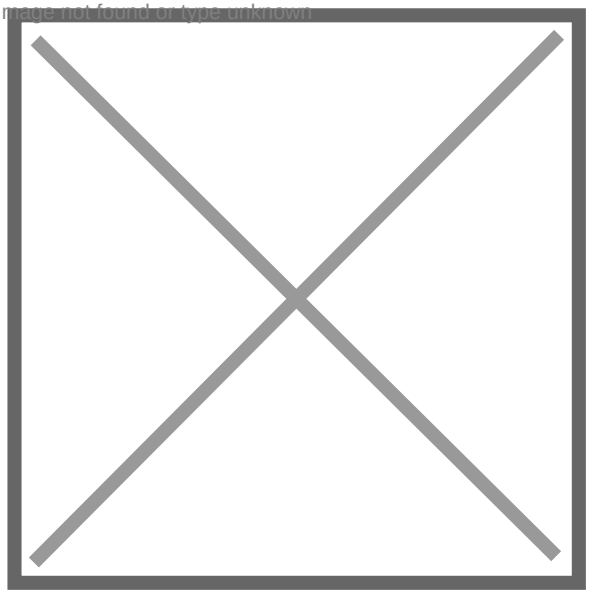

# Separation de corps mode d'emploi

Par **SEV59**, le **25/01/2008** à **18:14**

bonjour a tous, Ma mere envisage une separation de corps, elle possede en communaute de bien avec cet homme une grande maison, il na pratiquement jamais travaillé, il est en invalidite pour hernie discales depuis l'age de 35 ans et en a 59 aujourd'hui, il ne nous a mon frere et moi jamais reelement eleve, nous a privé de nourriture a son profit, nous forcait a rester assis sur une chaise nous insultait d'idiot d'imbeciles etc pour ne pas avoir a nous aider dans nos devoirs etc...et bien d'autres chose encore pendant que ma mere travaillait aupres de ces 3 employeurs pour faire vivre sa famille. Aujourd'hui nous sommes grands ma mere voudrait divorser seulement il ne veut lacher la maison que si on lui donne 150000 euros qu'il estime etre sa part. Ma mere travaille dans cette maison et ne veut pas la vendre car dit elle c'est notre heritage elle y a travaille pour!! Alors voila est ce possible de demander une separation de corps tout en gardant la maison et en mettant a disposition pour cette homme une chambre individuelle il est bien sur nourri blanchi habillé etc...et depuis des années c'est ma mere qui paie les impots du menage de ses propres salaires. il cohabiteraont juste ensemble chaqun de leur cote. merci de me repondre c'est tres serieux.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés